



POLE DE
SERVICES
EN DEFICIENCES
SENSORIELLES
ET DU
LANGAGE

www.ocens.fr



PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Personnes avec une reconnaissance de travailleur handicapé présentant une déficience visuelle, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou autres partenaires médico-sociaux, emplois ou usagers directement sans orientation de la MDPH.

Pour rappel la formation CRCD peut accueillir tout type de handicap.

Réaliser une **évaluation globale pluridisciplinaire** de la personne en situation de handicap visuel

Proposer le dispositif le plus **adapté** à la personne (rééducatif, formatif et soin)

Durée : 1 ou 2 jours selon les besoins de la personne
Sous forme d'entretiens et de mises en situation avec des professionnels de la **formation**, de la **rééducation** et du secteur **Psycho-Social**.

OBJECTIFS : Vérifier que l'offre de formation de l'ESRP ESPO correspond aux attentes et aux besoins de la personne.

- Recueillir les attentes et la motivation de la personne
- Recenser les acquis et les besoins en termes de compensation du handicap pour une entrée en formation.
- Mesurer la capacité d'autonomie personnelle et identifier les freins éventuels à une entrée en formation
- Permettre les échanges entre pairs, découvrir l'établissement et son environnement
- Formuler des préconisations vers le dispositif le plus adapté à la personne (rééducatif, formatif), ou en proposant d'autres pistes d'orientation professionnelle et/ou sociale adaptées à la situation personnelle et actuelle.

MODALITÉS

- Proposition d'hébergement à proximité du Centre de Formation via un partenaire hôtelier
- Organisation des transports

CONTACTS

Julie RICHARD - Conseillère en Economie Sociale et Familiale
j.richard@ocens.fr

Matthieu LAFFONT - Responsable de service
Tél : 02 51 79 50 00 m.laffont@ocens.fr